



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°13 :

ADHESION AU FORUM FRANÇAIS DE LA
SECURITE URBAINE

Séance ordinaire du 8 Février 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Février 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 28

Absent : 1

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Mathilde FERCHAUD (à Gwénaél LAMARQUE), Maël FETOUH (à Jean-Georges MICOL), Sandrine JOVENE (à Alain MARC), Jonathan VANDENHOVE (à Thomas BURGALIERES), Sarah DEHAIL (à Marie DA ROCHA)

Absent : Daniel BALLA

Secrétaire : Daphné GAUSSENS

**DOSSIER N° 13 : ADHESION AU FORUM FRANÇAIS DE
LA SECURITE URBAINE**

RAPPORTEUR : Alain MARC

Le Forum Français de la Sécurité Urbaine (FFSU) est une association regroupant une centaine de collectivités locales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France. L'adhésion à cette association entraîne d'office celle au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (EFUS).

Son objectif est de renforcer les politiques locales de sécurité urbaine en respectant un équilibre entre prévention, répression et cohésion sociale et aussi de promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen.

Les membres travaillent sur l'ensemble des thématiques liées à la sécurité urbaine et tissent des liens entre les collectivités locales françaises et européennes, à travers l'échange de pratiques et de connaissances, la coopération et la formation.

Les membres du FFSU et de l'EFUS bénéficient de services et notamment, la mise en œuvre et animation de projets de coopération et de groupes de travail nationaux et européens, l'accompagnement des politiques locales, l'accès à des formations et à l'ensemble des ressources documentaires de FFSU et de l'EFUS.

La cotisation est annuelle et comprend l'adhésion à l'EFUS et au FFSU. Son montant est calculé en fonction du nombre d'habitants de la collectivité.

Compte tenu de ce qui précède, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'adhésion de la ville du Bouscat au Forum Français de Sécurité Urbaine (FFSU).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de l'association ci-annexés,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
34 voix POUR,

Article 1 : Approuve l'adhésion au Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU),

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer le formulaire d'adhésion 2022 et à verser la cotisation correspondante, soit la somme de 1 464 euros.

Article 3 : Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif chapitre 011.

Fait et délibéré le 8 Février 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET

W